

bite dans les rues ou les lieux publics, l'augmentation de la mortalité, les vols de vivres le démontrent. La population est dans un état effrayant et réclame continuellement des vivres ; même les malades de l'hôpital civil souffrent de la faim. Les maigres rations promises au moyen de cartes ne sont plus certaines. D'après les dernières dispositions, chaque citoyen aurait droit par semaine à 250 grammes de farine de maïs, 250 grammes de viande, 125 grammes de pâtes, 2 œufs, 100 grammes de légumes secs, 30 grammes de beurre, 30 grammes de lard, mais on les obtient difficilement. Les prix sont montés à des chiffres vertigineux. En Istrie la situation est aussi grave : il y eut plusieurs grèves à Pola, causées par la faim. La police arrête les femmes et les enfants qui demandent du pain....

Il est vrai que Vienne promet des jours meilleurs aux populations. On compte sur les denrées de l'Ukraine pour améliorer le sort du pays.

Si la chose se réalise, on voit quel service les traitres de Petrograd auront rendu à nos ennemis.

M. Lloyd George a retrouvé son succès habituel devant le Parlement anglais. Il a exposé avec une très grande clarté pourquoi il eût été désirable, de l'avis unanime des Alliés, de placer les armées sous un commandement unique. Puis, comment devant des difficultés insurmontables on en était arrivé à substituer à un chef unique un conseil unique.

La première solution eût été préférable de l'avis des critiques militaires, mais néanmoins un grand progrès a été réalisé puisque la décision prise garantit l'unité d'action militaire.

C'est donc au Conseil de Versailles qu'appartient, désormais, la direction suprême des objectifs à assigner aux armées, sur tous les fronts.

« Des décisions rapides, souveraines, seront vraisemblablement nécessaires dans les semaines qui approchent, écrit l'Œuvre ; le Comité de Versailles saura les prendre opportunément et sans perte de temps. C'est pourquoi nous le considérons comme accusant un réel progrès. Si les diplomates voulaient nous offrir les mêmes satisfactions que les militaires nous oserions dire que ce progrès est décisif. »

La statistique hebdomadaire de la guerre sous-marine vient d'être publiée. Elle est tout à fait rassurante. Le nombre de navires entrés dans les ports alliés ou qui en sont sortis reste sensiblement le même que celui des semaines précédentes et on compte, seulement, comme coulés : 15 navires anglais, 2 italiens et pas un seul français. (Le vapeur *Dives*, torpillé en Méditerranée, sera porté dans la statistique de la semaine en cours.)

Aucun doute, la guerre sous-marine est en sérieuse décroissance !

A. C.

L'extension du front britannique

La relève des troupes s'est opérée en deux mois environ, dans l'ordre et le silence, qui sont les conditions nécessaires de semblables opérations. L'ennemi, qui ignorait, ou non, la manœuvre, ne l'a pour ainsi dire pas inquiétée.

Dans le village du Fayet, pris d'assaut par elles, les troupes anglaises avaient déjà soutenu d'héroïques combats en mars 1917. Mais, plus tard, pour des considérations militaires impérieuses, le front britannique, qui ne dépassait guère 15 kilomètres en septembre 1914, atteignait, avant la dernière extension, une étendue de 180 kilomètres. Ce chiffre est aujourd'hui sensiblement dépassé.

Nicolas II en France

Une correspondance venue de Péetrograd annonce que le Comité central exécutif des Soviets, qui s'occupera bientôt du sort des Romanoff, est favorable au départ de l'ancien tsar et de sa famille pour la France ou l'Angleterre.

Le pourvoi en révision de Bolo

Le capitaine Thibaut, greffier du 3^e conseil de guerre, a transmis au conseil de révision le dossier de l'affaire Bolo.

Bolo, comme on sait, s'est pourvu en révision contre l'arrêt de la condamnation.

Le dossier est très volumineux et l'étude en sera longue. On estime que ce n'est pas avant au moins une vingtaine de jours que le conseil de révision sera en mesure de rendre son jugement.

La France et l'Ukraine

Dans une interview, l'ambassadeur de France, M. Noulens, a tenu à faire remarquer que la France n'a pas reconnu l'indépendance de l'Ukraine.

Le général Tabouis a été chargé de protester auprès de la Rada contre la paix séparée de l'Ukraine avec les empires centraux.

Les Allemands s'approchent de Mohilef

La *Novoia Viedomosti* annonce que les Allemands ont occupé la ville de Mtolodetchno, dans le gouvernement de Minsk.

La cavalerie allemande s'avance dans la direction de Mohilef.

Sur le front italien

(Officiel). — Au nord de Valstana, nos patrouilles ont fait quelques prisonniers ; nous avons détruit à l'aide d'une mine, un petit poste ennemi à l'est de Capo-Sile.

Un avion ennemi a été abattu dans la vallée de Campomulo (plateau d'Asiago).

Nos escadrilles de bombardement et celles des Anglais, ont attaqué et battu avec efficacité les champs d'aviation ennemis près de la Comina, Aviano, Visnadello et Motta di Livenza.

Tous nos appareils sont revenus indemnes.

Des avions ennemis ont survolé nos villes produisant des dégâts importants à leurs trésors artistiques et aux propriétés privées.

Padoue a été bombardée à trois reprises ; de nombreuses bombes ont été lancées sur Vicence, Venise et Theba-seleghe, nord-est de Mestre.

Il y a peu de victimes à déplorer, mais toutes parmi les populations civiles.

Sur la route de Jéricho

(Officiel). — Malgré une pluie torrentielle, nous avons, dans la journée d'hier, poursuivi notre avance à l'est de Jérusalem.

Malgré les difficultés du terrain, et la résistance acharnée de l'ennemi, nos

troupes, dans leur progression, ont avancé leurs lignes de 3 milles 1/2 sur un front d'environ 7 milles 3/4 et se sont approchées à une distance de 4 milles de la ville de Jéricho.

En même temps, au nord-est de Jérusalem, notre ligne a été avancée dans le secteur est de la route de Jérusalem-Nablus sur une profondeur de 1 mille et un front de 4 milles.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 février 1918 (matin)

M. Locquin soutient un projet de loi qui a pour objet d'organiser et d'intensifier la production du blé et la mise en culture des terres abandonnées.

M. Durand proteste contre la façon dont les réquisitions ont été faites, notamment sur les avoines. Les répartiteurs achetaient l'avoine au prix de la taxe et la revendaient 100 francs les 100 kilos.

Il montre aussi la mauvaise volonté apportée par ceux qui sont chargés d'accorder les sursis : de ce fait, il cite un département où, faute d'ouvriers agricoles, la récolte en blé sera déficitaire de 30.000 quintaux.

M. Compère-Morel préconise la mise en culture des terres abandonnées : il y a, dit-il, 730 fermes avec 30.000 hectares abandonnés. Les propriétaires préfèrent employer leur argent en placements avantageux que de cultiver la terre. Il faut donc prendre des mesures, car c'est un crime, en ce moment, que d'abandonner la culture de la terre.

Séance de l'après-midi

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les loyers : on en est au titre IV qui comprend les dispositions générales. L'article 56 qui proroge les baux et les locations verbales en cours au 1^{er} août 1914 d'une durée de 2 ans après la cessation des hostilités, est adopté.

Les articles 57, 58 sont votés, l'article 59 est supprimé.

Les derniers articles sont votés et l'ensemble est adopté par 356 voix contre 104.

La Chambre adopte le projet de loi relatif à la démonétisation des pièces d'argent de 2 francs, 1 franc, 0,50 et 0,20 centimes à l'effigie de Napoléon III lauréat.

Chronique locale

Les loyers

La Chambre a terminé hier la discussion du projet de loi sur les loyers. Par 356 voix contre 110, l'ensemble de la loi précédemment modifiée par le Sénat a été voté.

Il serait temps que son application eût lieu, afin de mettre tout le monde, propriétaires et locataires, bien en face de leurs devoirs et de leurs droits.

Car il est incontestable que le moratorium a permis à trop de personnes d'abuser de leur situation de mobilisé, alors que leurs ressources, non seulement n'avaient pas diminué, mais au contraire s'étaient accrues d'indemnités diverses.

Il faut voir et prendre les choses telles qu'elles sont, même dans les périodes, pendant les crises les plus douloureuses. Si la guerre a mis bien des gens dans l'impossibilité de payer le

loyer, il est juste que l'Etat leur vienne en aide pour leur permettre de se libérer à la fin des hostilités.

Mais l'Etat doit-il aider ceux qui gagnent de gros salaires, qui ont continué à toucher, comme les fonctionnaires, leurs traitements, et qui cependant se sont retranchés derrière le moratorium ?

Cela ne semble pas juste et c'est ce que la loi qui vient d'être votée avait pour devoir d'établir.

Les indemnités que paiera l'Etat ne peuvent être distribuées qu'à ceux qui ont perdu toutes les ressources provenant de l'exercice d'un métier, d'un commerce.

Et d'autre part, il aurait paru injuste que les propriétaires fussent obligés de perdre le profit de la location de leurs appartements.

C'est pourquoi la loi votée hier, en mettant les choses au point, donnera satisfaction à tous, locataires et propriétaires : aux premiers en leur accordant des indemnités pour payer tout ou partie du loyer, aux seconds en leur permettant d'obliger une catégorie de locataires que la guerre n'a pas appauvris, à régler les termes dus.

Cette loi peut ne pas paraître parfaite, mais elle est juste.

Dans les Flandres

Voici les impressions d'un officier allemand sur la campagne de Flandres, extraites d'une lettre saisie sur un prisonnier :

« ... Si je n'étais entouré d'hommes qui ont été épargnés et qui sont là, étendus, me regardant peureusement, je verserais des larmes amères, en pensant avec terreur aux dangers qui m'ont menacé pendant ces heures. Le 18 septembre, dans la matinée, l'abri a été bombardé et pulvérisé sur nos têtes, je suis le seul qui ait survécu à ces trois journées de bombardement affolant.

« Vous ne pouvez vous faire une idée de l'horrible torture morale à laquelle j'ai été soumis. Après m'être glissé à travers les débris sanglants de mes camarades, la fumée et les décombres, et avoir titubé ou rampé au milieu des rafales terribles d'artillerie, à la recherche d'un refuge, j'attends la mort à tout instant. Vous ne savez pas ce que signifie ce mot « Flandres » : il signifie « endurance infinie, spectacle sanglant, lambeaux humains. » (Agence « Paris-Télégrammes »).

Votes de nos députés

Sur l'ensemble de l'article 29 du projet de loi relatif aux modifications apportées aux baux à loyer pour l'état de guerre, nos députés ont voté :

Pour : MM. de Monzie et Bécays.

M. Malvy absent par congé.

La Chambre a adopté par 339 voix contre 117.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été attribuées à notre compatriote Filhol Bernard-Fernand, caporal (réserve) à la 6^e compagnie du 20^e rég. d'infanterie.

Voici la citation :

« Gradé d'une bravoure à toute épreuve et d'un sang-froid imperturbables. A été grièvement blessé, le 19 décembre 1917, au cours d'un travail périlleux, sur nos positions de première ligne. Une blessure antérieure. Deux citations ».

Mutation

M. Grauderye, lieutenant au 92^e d'infanterie passe au 7^e.

Gendarmerie

M. Soula Pierre, soldat au 7^e d'infanterie est nommé gendarme stagiaires à la 15^e légion ter.

Retrouvés

Parmi les militaires qui, portés disparus, sont retrouvés, nous relevons le nom de Boué (Gaston) du 7^e d'infanterie, originaire de Bordeaux.

Pas de confusion s. v. p.

Dans son numéro de jeudi 21 février, notre confrère *Excelsior* publie un article relatif « à la pénible existence de trois propriétaires d'immeubles à Paris, auxquels les locataires ne paient pas le loyer. »

Notre confrère cite le cas d'un propriétaire d'une belle maison en pierre de taille située quartier de l'Etoile et qui est obligé de donner des leçons de musique pour vivre.

Or, dit *Excelsior* ce propriétaire donne des leçons à une de ses locataires dont le mari est mobilisé à Cahors : elle lui doit 13.000 francs de loyer, mais elle paie ses leçons à 10 francs l'heure !

A la lecture de cet entrefilet, on eut vite fait, hier au soir, à Cahors, de signaler le mobilisé, et tout de suite, on cita le nom de M. le capitaine Liénard, commissaire militaire à la gare.

M. le capitaine Liénard en effet, habite « le quartier de l'Etoile, une belle maison en pierre de taille » mais informé des bruits qui circulent, il nous a prié de vouloir déclarer qu'il n'a rien de commun avec le mobilisé dont il est question dans *Excelsior*, car, au surplus depuis la guerre il a toujours payé son loyer.

Nous avons cru devoir publier la protestation tout à fait justifiée du sympathique capitaine.

Fédération des Mutilés

L'Association de Cahors remercie les corps élus et les groupements qui lui ont adressé des subventions et nommé membres d'honneur :

Le Conseil général du Lot.

La Chambre de commerce du Lot.

Le Conseil municipal de Cahors.

Le Conseil municipal de St-Paul-Labouffie.

Le Conseil municipal de Montgesty.

Le Conseil municipal de Soturac.

Le Conseil municipal de Marminiac.

Le Conseil municipal de Catus.

Les Associations, autonomes, choisissent séparément leurs membres d'honneur, mais ceux-ci sont en même temps et de droit membres d'honneur de la Fédération du Lot.

Concours

Un concours pour l'admission au surnuméraire des P. T. T., réservé aux seuls militaires et marins réformés ou retraités à la suite de blessures reçues ou de maladies contractées au cours de la guerre actuelle, aura lieu les 16 et 17 mai au chef-lieu de chaque département. La liste d'inscription sera close le 30 mars.

Pour renseignements plus précis, consulter l'*Officiel* du 17 février, p. 1680 ou s'adresser aux Présidents des Mutilés à Cahors et à Figeac (joindre un timbre pour la réponse).

Les allocations aux familles des sous-officiers

La commission d'assurances et de prévoyance sociale a été avisée d'un grand nombre de réclamations visant le retrait envisagé des allocations et majorations aux familles des sous-officiers à solde mensuelle.

La commission a décidé de demander au gouvernement que toutes les améliorations apportées aux soldes des officiers et assimilés sous-officiers, gendarmes et hommes de troupe, etc., soient sans répercussion sur le sort des allocations et majorations accordées à leur famille.

Une démarche urgente sera faite auprès du gouvernement.

Fourneaux économiques

Menu de la semaine

Lundi : Matin, bouillon aux choux, haricots. Soir, riz au gras.

Mardi : Matin, bouillon aux haricots, pommes de terre ragout. Soir, macaroni.

Mercredi : Matin, bouillon julienne, haricots tomate. Soir, pommes de terre frites.

Judi : Matin, bouillon aux choux, navarin de mouton. Soir, macaroni.

Vendredi : Matin, bouillon aux haricots, morue. Soir, haricots en salade.

Samedi : Matin, bouillon gras, bœufs aux capres. Soir, pommes de terre en ragout.

Tarif des rations

| | |
|-------------------------------------|------|
| Ration de bouillon maigre..... | 0,20 |
| — bouillon gras..... | 0,30 |
| — haricots tomate ou en salade..... | 0,30 |
| — pommes de terre en ragout..... | 0,25 |
| — riz au gras..... | 0,30 |
| — macaroni..... | 0,30 |
| — pommes de terre frites... | 0,30 |
| — navarin de mouton..... | 0,50 |
| — morue..... | 0,50 |
| — bœuf aux capres..... | 0,50 |

L'essence pour auto

Les instructions du général Pétain sont loin d'être observées en ce qui concerne la dépense d'essence pour auto : on a signalé au ministère de la guerre un très grand nombre d'abus : pour ne citer qu'un cas, on a récemment constaté qu'à un concert militaire donné dans la zone des armées, un chiffre important d'automobiles militaires qui ne devaient être employées qu'au service, se trouvaient rassemblées, le général Pétain a pris des mesures pour y mettre bon ordre.

D'autre part, on signale que des personnes qui ont pu se procurer encore des essences par des voies illicites, ont conservé l'habitude de se rendre à la chasse en utilisant des voitures destinées aux services publics ; l'une d'elles a été l'objet d'un constat de gendarmerie ; des mesures vont être prises pour réprimer ces abus et en cas de besoin on procéderait à l'établissement rigoureux de permis de circulation.

Hôpital-Hospice de Cahors

Le service annuel des Bienfaiteurs aura lieu, dans la chapelle de l'Etablissement, lundi 25 février, à 9 heures du matin.

Magasins Paris-Cahors

101, BOULEVARD GAMBETTA A CAHORS
Demandent pour la Ville et tout le Département Receveurs-Courtiers, hommes ou dames, munis de bonnes références. — Travail facile. — Bons appointements.
Adresser demandes écrites à M. le Directeur

SAVON MÉNAGE EXTRA

non sil. 10 k. brut dom. 25 fr. contre remboursement GUITTON, 38, rue Clérisseau Nîmes Gard).

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT,

NOS DÉPÊCHES

COMMUNIQUÉ DU 21 FÉVR. (22 h.)

Paris, 21 février, 23 h.

Rien à signaler, en dehors d'une assez vive activité d'artillerie, de part et d'autre, sur l'ensemble du front, notamment dans les régions de Pinon, Vauxhaillon, Malmaison, Pontavert, Guyencourt et la Butte du Mesnil.

Dans la journée du 20, nos pilotes ont abattu trois avions allemands, contraint deux autres appareils d'atterrir dans leurs lignes, gravement endommagés, et incendié un drachen.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Londres, 21 février, 22 h. 10.

Nous avons repoussé ce matin un détachement ennemi qui attaquait un de nos postes au sud d'Armentières.

En d'autres points du front, nos patrouilles ont ramené de nombreux prisonniers.

L'artillerie ennemie s'est montrée active dans la journée vers Saint-Quentin et la route d'Arras-Cambrai, au sud et à l'ouest de Lens, au sud d'Armentières et à l'est d'Ypres.

Le 20, par suite du changement de temps, rien d'important à signaler en ce qui concerne l'aviation, en dehors de quelques vols exécutés par nos appareils de réglage d'artillerie.

COMMUNIQUÉ DU 22 FÉVR. (15 h.)

Luttes d'artillerie assez violentes sur tout le front

Luttes d'artilleries assez violentes sur l'ensemble du front, principalement dans les régions de la Forêt de Pinon, Chevreux, Californio, Butte-Mesnil, l'Hartmannswillerkopf et la Doller.

Aucune action d'infanterie.

Paris, 11 h. 55.

Les événements Russes Les troupes allemandes avancent toujours

De La Haye : Les gouvernements centraux discutent, actuellement, leur réponse à l'offre de capitulation des maximalistes.

Les mesures militaires ne seront pas arrêtées et les troupes seront portées plus en avant.

Pour expliquer ces mesures on dira qu'elles ont comme objectifs les nouvelles conditions de paix.

Les conditions seront dictées à Petrograd

On peut considérer comme certain que les nouvelles conditions seront dictées à Petrograd.

Le quartier général estime que si les Allemands continuent leur avance vers le nord, le sort de Petrograd sera décidé avant 15 jours.

Les légions Polonaises à Pinsk

De Petrograd : Les légions polonaises allemandes ont pris Pinsk qu'elles ont déclarée ville polonaise.

Les pourparlers Germano-Roumains

De Lausanne : Suivant la Gazette de l'Allemagne du Sud, les négociations préliminaires entre la Roumanie et les Empires du centre auraient abouti à un résultat.

Suivant une déclaration allemande, l'armistice n'aurait pas été prolongé si les négociations n'avaient pas été entamées.

Des hommes politiques roumains considérés comme germanophiles, notamment M. Carp, ont assisté aux négociations.

Les Russes quittent Aland

De Stockholm : Malgré l'arrivée de renforts, les Russes commencent à quitter Aland.

La mobilisation finlandaise

Le gouvernement finlandais mobilise tous les hommes de 21 à 40 ans.

Paris, 14 h. 5.

Sur le front anglais Raids ennemis

Hier, à la tombée de la nuit, l'ennemi a fait un raid important sur deux de nos postes près de la voie ferrée d'Ypres à Roulers. Quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Aucun autre événement important à signaler sur le reste du front britannique.

Sur le front Belge

Hier, de bonne heure, dans la matinée, l'ennemi a tenté un raid sur les postes occupés par les troupes belges, dans le secteur de Mercklem. Il a été repoussé par le feu de l'artillerie et des mitrailleuses.

Paris, 15 h.

Les Alliés et la Russie

A la suite des événements de Russie, les Gouvernements alliés ont décidé d'arrêter les expéditions de munitions faites par l'Amérique en Russie.

En conséquence le Japon a été chargé d'arrêter tous les navires et de réexporter tout au Japon.

L'escadre allemande à Revel

De Stockholm : L'escadre allemande, composée de 45 navires, est en route pour Revel.

LES ANGLAIS A JERICHO

De Londres : Les troupes anglaises sont entrées à Jéricho.

L'effondrement russe s'accroît. Les Allemands poursuivent leur marche vers Petrograd où ils espèrent dicter leurs conditions aux Bolcheviks dans une quinzaine de jours.

Il n'était pas possible de rêver chute plus lamentable que celle de la Russie !...

En même temps les empires centraux poursuivent leurs pourparlers avec les Roumains et il paraît probable que la paix est inévitable là encore ! C'est la conséquence naturelle de la trahison des maximalistes.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

A partir du 1^{er} mars prochain, les modifications suivantes seront apportées à la marche des trains de voyageurs sur les sections ci-après désignées :

1^o Brive à Capdenac

Rétablissement des trains de marchandises mixte (3^e classe seulement), supprimés le 15 janvier dernier.

49.025 Brive, départ 15 h. 50.
Capdenac, arrivée 20 h. 51.
49.004 Capdenac, départ 2 h. 03.
Brive, arrivée 7 h. 20.

2^o Aurillac à Capdenac

Rétablissement du train 52.003 (3^e classe seulement) supprimé le 15 janvier entre Aurillac et Capdenac.

Aurillac, départ 6 h. 55.
Capdenac, arrivée 9 h. 23.

3^o Capdenac à Rodez

Adjonction d'une voiture de 3^e classe, entre Capdenac et Cransac, au train 54023 bis / 54025, dans lequel seront admis les voyageurs sans bagages.

Capdenac, départ 15 h. 29.
Viviez, arrivée 16 h. ; départ 16 h. 55.
Cransac, arrivée 17 h. 21.

A partir du 4 mars prochain les trains 56.007 et 56.018 (voyageurs 3^e classe) seront rétablis sur la ligne de Cahors à Capdenac, à la place des trains actuels CCA et CCB lesquels circuleront pour la dernière fois le 3 mars.

56.007 Cahors, départ 7 h. 14.
Capdenac, arrivée 11 h. 46.
56.018 Capdenac, départ 16 h. 10.
Cahors, arrivée 20 h. 55.

En outre, pour améliorer la desserte de cette section, les trains 56.008 et 56.015 seront mis en marche les jours de foire à Cahors et à Cahors à partir de la même date.

56.008 Capdenac, départ 7 h. 14.
Cahors, arrivée 8 h. 03.
Cahors, départ 9 h. 48.
56.015 Cahors, départ 16 h. 00.
Cahors, départ 17 h. 38.
Capdenac, arrivée 18 h. 29.

HUILE DE FOIE DE MORUE

Garantie pure et fraîche

Maison SOETENAËY
Bergen (Norvège)

Prix du litre cacheté : 7 fr. 50

Seul dépôt à Cahors :

Pharmacie PAUL GARNAL
97, Bd Gambetta (en face le Théâtre)